



PÉRIODIQUE DE **SEPTEMBRE** / 2026

P201027
Dépôt Légal X
Apost
PB-PP
BRUXELLES-BELGIQUE

NUANCES

PETITE ENFANCE, GRAND CHANTIER ?

**LE PARQUET
FINANCIER**

Dossier

**ISMAËL
NUINO**

Interview

MOUSCRON

Découverte

WWW.LESENGAGES.BE

ABBAYE DE
MAREDSOUS



INVITATION

04
OCTOBRE

CONVIVIALI'DAY
JOURNÉE FAMILIALE ET CONVIVIALE



Inscrivez-vous

PRÉPARER L'AVENIR PLUTÔT QUE SUBIR L'URGENCE

L'être humain est naturellement enclin à réagir à ce qu'il voit et vit concrètement, mais éprouve davantage de difficultés à anticiper un danger futur et encore abstrait. Nous consacrons ainsi souvent plus d'énergie à gérer les crises et réparer les dégâts qu'à prévenir les risques.

Cet été nous l'a rappelé avec force : face au dérèglement climatique et à ses impacts, nous ne sommes pas prêts et nous ne faisons pas assez.

Les incendies qui ont frappé l'Europe, et plus récemment les Hautes Fagnes, constituent un nouvel appel à l'action. Espérons qu'ils servent d'électrochoc pour parvenir, en Belgique mais aussi au moins à l'échelle européenne, à changer le système en profondeur afin que les comportements vertueux soient aussi les plus avantageux.

La multiplication des événements extrêmes exige une action politique forte et durable pour nous préparer et nous adapter. La meilleure prévention, c'est de veiller à limiter au maximum le réchauffement climatique. Chaque dixième de degré évité, ce sont des souffrances, des dégâts et des coûts en moins.

Je veux surtout remercier celles et ceux qui ont été en première ligne : pompiers, policiers, agriculteurs, personnel communal, militaires et renforts européens. Leur courage et leur engagement forcent le respect et rappellent combien la solidarité demeure une force dans l'épreuve.

Mais une société ne peut être solidaire uniquement lorsque l'urgence est là. Notre responsabilité politique, c'est d'anticiper : investir aujourd'hui pour éviter les crises de demain, protéger l'essentiel et préparer l'avenir.

C'est aussi tout l'enjeu de la petite enfance, sujet prioritaire de ce magazine.

Une place en crèche n'est jamais une simple solution de garde : c'est un enfant accompagné dans ses premiers pas, un parent qui peut reprendre le travail et une famille qui concilie mieux ses différents temps de vie. Pourtant, avec un taux de couverture d'environ 39 % en FWB, trop de familles restent sans solution.

Avec Valérie Lescrenier, plutôt que de privilégier les effets d'annonce comme ces dernières années, nous avons choisi de regarder la réalité en face et d'agir sur tous les fronts : sauver les places menacées, en créer de nouvelles et assurer la viabilité du secteur.

Le chantier est considérable mais indispensable. Investir dans la petite enfance, c'est investir dans l'émancipation, l'emploi, l'égalité des chances et, finalement, notre avenir collectif.

Enfin, en cette période de rentrée, j'ai une pensée pour les enfants, les parents, les enseignants et toutes les équipes éducatives. Nous savons la période compliquée et espérons que cette rentrée se passe au mieux. Nous vous souhaitons une année scolaire riche en découvertes, placée sous le signe de la confiance et de l'enthousiasme.

Et surtout de cette conviction : protéger aujourd'hui pour garantir demain !



Ivan Verougstraete
Président des Engagés

SOMMAIRE

06

Retour sur l'essentiel

Le récap des derniers news

08

L'analyse

Petite enfance, grand chantier

14

Le dossier

Un parquet financier pour traquer la grande fraude fiscale

18

Interview

*Rencontre avec notre député
Ismaël Nuino*

22

Découverte

Mouscron, à la croisée des chemins

28

Action citoyenne

Bel Go Bio

30

La politique pour les Nuls

L'annualisation du temps de travail

32

Femmes Engagées

*Colloque sur les violences sexuelles
faites aux mineurs*

34

Aînés Engagés

Fracture numérique

35

Génération Engagée

*Génération Engagée,
génération européenne*

36

Foire de Libramont

Retour en images

DERRIÈRE CHAQUE PLACE, UN ESPOIR

L'accueil de la petite enfance est au cœur de l'équilibre familial. Pourtant, trouver une crèche pour son enfant est devenu un véritable défi pour de nombreux parents. Le manque de structures, le vieillissement des bâtiments et la pénurie de professionnels mettent aujourd'hui le secteur sous pression. Tour d'horizon des solutions que nous portons pour garantir un accueil à la hauteur des besoins.

TOUT CE QU'IL NE FALLAIT — PAS MANQUER

Face aux incendies, Les Engagés mobilisés dans les Hautes Fagnes



Près de 3.000 hectares de nature réduits en cendres, des habitants bouleversés, une biodiversité fragilisée, un territoire meurtri : les Hautes Fagnes ont vécu une catastrophe qui laissera des traces. Face à cette épreuve, nous avons voulu être présents, à l'écoute et dans l'action, aux côtés de toutes celles et ceux qui ont été touchés. Mais il nous faut aussi tirer les enseignements de cette catastrophe afin de mieux préparer nos territoires aux risques liés au changement climatique.

Les Engagés tiennent à saluer et remercier l'ensemble des pompiers, membres de la protection civile, agriculteurs, fonctionnaires et citoyens qui ont œuvré avec courage et détermination pour lutter contre les flammes. Nous remercions également nos partenaires européens pour leur soutien précieux.

Nos ministres et élus locaux se sont mobilisés pour coordonner la réponse à la crise et rester à l'écoute du terrain. Parmi eux, Jean-Paul Bastin, bourgmestre de Malmedy, a joué un rôle central dans la gestion de la crise, au plus près des habitants et des collectivités afin de relayer leurs besoins. Député européen et voisin des territoires touchés, Pascal Arimont a lui aussi constitué un relais important sur le terrain.

Le travail se poursuit également pour nos ministres, mobilisés dès les premiers instants. Yves Coppieters a rapidement mis à disposition le stock stratégique de masques FFP2 et assuré le suivi de la qualité de l'air. Valérie Lescrenier œuvre à limiter les conséquences sur le tourisme et à accompagner les perspectives de relance. François Desquesnes, ministre wallon du Territoire, a quant à lui porté les enjeux liés aux zones sinistrées et à l'accompagnement du monde agricole.

Au niveau national, Jean-Luc Crucke, ministre fédéral du Climat, avait déjà alerté sur les risques croissants de feux de forêt et de sécheresse liés au réchauffement climatique. La collaboration se poursuit avec les services de prévention et de gestion de crise afin de mieux intégrer ces risques dans les politiques publiques.

De son côté, notre président et député européen Yvan Verougstraete a porté la demande de mobilisation du Fonds européen de solidarité afin de soutenir les territoires touchés.

Au-delà des mesures et des dispositifs, une conviction nous rassemble : dans ces moments difficiles, la politique doit avant tout être présente pour protéger, accompagner et reconstruire, aux côtés de celles et ceux qui vivent cette réalité sur le terrain.

Une Coupe du monde à Wavre !

Cet été, Wavre était l'hôte de la Coupe du monde de hockey. Une immense fierté pour notre bourgmestre Benoît Thoreau et toute l'équipe communale, qui a œuvré pour que la ville soit à la hauteur d'un tel événement. Accueillir une compétition mondiale demande préparation, investissement, vision et ambition. Wavre l'a fait !



Taxe sur les petits colis : une mesure qui fait déjà la différence



La taxe sur les petits colis porte déjà ses fruits ! Défendue par Yvan Verougstraete et Les Engagés, cette mesure impose depuis le 1er juillet une contribution de 3 € sur les petits colis provenant de pays hors Union européenne. Les premiers résultats sont encourageants : 35 % de petits colis en moins ont été enregistrés par les douanes belges en un an, tandis que la mesure a déjà rapporté 42,5 millions d'euros aux finances publiques. Une avancée concrète pour lutter contre la concurrence déloyale, mieux contrôler les produits importés et protéger nos commerces et notre industrie.

Non au pompage d'eau de la Sambre pour refroidir les data centers de Google

Face au projet de refroidissement à l'eau du futur data center de Farciennes, François Desquesnes a refusé que le géant américain prélève directement dans la Sambre. Alors que les changements climatiques renforcent la pression sur nos ressources, notre ministre wallon défend une gestion responsable de l'eau. Accueillir les investissements, oui, mais pas au détriment de nos ressources naturelles.



L'ANALYSE

LET'S THINK
OUTSIDE
THE BOX

PETITE ENFANCE, GRAND CHANTIER ?

Trouver une place en crèche, ça se prépare souvent des mois à l'avance. Et pourtant, chaque année, des familles se retrouvent sans solution. Pas par manque de démarches, mais par manque de places, de moyens ou de bras pour accueillir. En Wallonie, le taux de couverture atteint à peine 39 %. Derrière ce constat, des parents qui repoussent leur retour au travail et des professionnels qui tiennent un secteur à bout de bras. Notre Mouvement a choisi d'agir, pas à pas, et d'apporter des réponses concrètes. On vous explique.

PETITE ENFANCE, GRAND CHANTIER ?

Bâtiments vieillissants, personnel sous tension, listes d'attente qui s'allongent : le secteur de la petite enfance cumule les fragilités depuis des années.

Ces familles qui restent sur le pas de la porte

Les vacances ont laissé place aux cartables et aux premiers matins pressés. Lors de cette rentrée, des milliers de parents ont poussé pour la première fois la porte d'une crèche ou d'un accueillant. Un lieu qui, l'espace d'une journée, est devenu le prolongement du foyer. Malheureusement pour les autres, cette porte est restée fermée. Pas par manque de démarches, mais par manque de places, de moyens ou de bras pour accueillir.

Un pilier discret de notre société

On parle peu des crèches tant qu'elles fonctionnent. On en parle beaucoup le jour où elles manquent. C'est peut-être le propre des choses essentielles : elles ne deviennent visibles que lorsqu'elles font défaut. Une place d'accueil n'est pourtant jamais une simple garde d'enfant. En réalité, elle permet à un parent de reprendre le travail, à une mère de

se former sans renoncer à son ambition, à un enfant d'apprendre à exister parmi d'autres. Elle est aussi une équipe de professionnels à qui l'on confie, chaque matin, ce qu'une famille a de plus précieux.

Aujourd'hui, ce pilier tient sur des bases fragiles. Le taux de couverture en Fédération Wallonie-

Bruxelles plafonne autour de 39 %, alors que de l'objectif européen est de 45 % et l'objectif régional de 50 %. Certaines provinces s'en sortent mieux que d'autres, mais partout, trouver une place relève souvent d'une véritable course d'obstacles.

Un système à bout de souffle

Ce malaise, longtemps resté diffus, a désormais un visage précis et chiffré. Un cadastre lié aux infrastructures, réalisé par l'ONE et le SPW IAS, a passé au crible 548 milieux d'accueil subventionnés sur les 590 que compte la Wallonie. Le résultat interpelle : 4.571 places sont

aujourd'hui menacées dans les cinq prochaines années. Parmi elles, 2.821 souffrent de problèmes de conformité et 1.750 se trouvent dans des bâtiments vétustes, dont la moitié datent d'avant 1971. Des chaudières au mazout à bout de course, des toitures en mauvais état, des normes de sécurité qu'on ne peut plus mettre à niveau faute de budget. Bref, le constat est celui d'un secteur qui vieillit plus vite qu'on ne le répare.

La carte de ce manque n'est pas non plus la même partout : là où le Brabant wallon atteint un taux de couverture de 53 %, le Hainaut avoisine de son côté un taux de 32 %. Un enfant ne choisit pas où il naît, mais son accès à une place d'accueil, lui, en dépend encore trop souvent. D'où la nécessité de réponses taillées à la mesure de chaque territoire, plutôt qu'une solution uniforme.

Les murs fatigués ne sont pourtant qu'une partie de l'histoire. Le secteur souffre d'une fragilité plus silencieuse encore : celle des femmes et des hommes qui le font vivre. Plus d'un professionnel de la Petite enfance sur dix a aujourd'hui plus de 56 ans, et près d'un travailleur sur trois pourrait quitter le métier dans les années à venir. Un métier exigeant et essentiel, qui peine pourtant à convaincre une nouvelle génération de s'y engager. Sans accueillantes et puéricultrices en nombre suffisant, aucune place ne tient debout bien longtemps, qu'elle soit neuve ou centenaire.

Le défi, ici, n'est donc jamais à sens unique. Créer des places ne sert à rien si d'autres disparaissent au même rythme, tout comme rénover des bâtiments ne sert à rien s'il n'y a personne pour accueillir les enfants qui y grandiront.

Préserver ne suffit pas si le nombre de places stagne. L'objectif de cette législature est d'autoriser 5.000 places supplémentaires.

Plus d'un professionnel de la petite enfance sur dix a aujourd'hui plus de 56 ans, et près d'un travailleur sur trois pourrait quitter le métier dans les années à venir.





Sauver ce qui tient debout

Notre ministre de la Petite enfance, Valérie Lescrenier, a structuré son action autour de trois priorités depuis le début de la législature : préserver l'existant, créer de nouvelles places et rendre le secteur viable.

Dès 2025, le Plan Réno urgences a permis de mobiliser 11 millions d'euros pour sauver 1.292 places d'accueil menacées par des travaux devenus indispensables. Une mesure nécessaire, mais pensée dès le départ comme une première pierre plutôt qu'un point final.

Cet été, le Gouvernement a engagé la suite. Une programmation quinquennale 2026-2030 vient prendre le relais, avec l'ambition de préserver plus de 4.500 places en cinq ans. Elle s'attaquera aux mises en conformité, aux rénovations lourdes et au remplacement de ces vieilles chaudières au mazout. Une simplification administrative accompagne ce nouveau souffle : les dossiers non retenus pourront désormais être réactualisés chaque année, sans repartir de zéro. Les premiers projets de cette programmation quinquennale seront présentés au Gouvernement en octobre avec 13 millions d'euros déjà engagés pour cette année.

Pour notre ministre de la Petite enfance, sauver une place menacée compte autant qu'en créer de nouvelles ; une conviction qui guide l'ensemble de cette programmation.

Créer de nouvelles places

Préserver ne suffit pas si le nombre de places stagne. L'objectif de cette législature est d'autoriser 5.000 places supplémentaires. Cela passe d'abord par la concrétisation des projets du Plan Cigogne-Équilibre qui avaient déjà autorisé un peu plus de 3.000 places. Pour éviter que ces anciens projets ne s'enlisent face à la hausse des coûts de construction, un soutien renforcé de 10.000 euros par place a été décidé par le Gouvernement, et certains critères ont été assouplis, comme l'exigence de matériaux biosourcés. Un comité de suivi accompagne les porteurs de projets et l'ensemble de ces chantiers depuis le début de la législature. Le premier volet vient d'ailleurs tout juste de se clôturer à la fin des vacances scolaires et 1.700 places ont ainsi été concrétisées.

Ensuite, pour élargir l'offre et répondre aux besoins territoriaux, et notamment celui des communes, une expérience inédite a été lancée : les mini-accueils, approuvés en juin dernier. Le principe repose sur la proximité plutôt que sur la taille, avec huit enfants par structure, encadrés par deux accueillantes salariées, établies hors de leur domicile et attachées à un service agréé. L'objectif est d'ouvrir 350 nouvelles places d'ici fin 2028, en priorité dans les zones rurales et les territoires les moins bien couverts. Le financement est partagé entre la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'ONE et la Wallonie, et le projet a surtout été construit avec le secteur lui-même. Ces 350 places constituent une première étape.

Notre ministre de la Petite enfance tient à ce que cette nouveauté ne soit pas perçue comme une solution au rabais. « Avec les mini-accueils, nous voulons tester une solution à taille humaine, mais certainement pas une solution au moindre coût », explique-t-elle.

« Ce modèle, qui a été construit avec le terrain, reprend ce qui faisait la force de l'accueil à domicile, tout en l'inscrivant dans un cadre plus solide, plus collectif et plus soutenable ».

Accompagner les milieux d'accueil dans leur viabilité économique

Des murs neufs et des places réservées ne servent à rien sans des perspectives solides et sans faire vivre ces lieux au quotidien. C'est le troisième chantier, le plus discret, sans doute le plus décisif à long terme.

Une étude a été commandée afin d'objectiver les coûts réels du secteur et les modèles les plus viables. Ses conclusions ont été présentées à une task force, composée de représentants du secteur de la Petite enfance. Valérie Lescrenier s'en est emparée et prépare désormais les réformes structurelles indispensables à la viabilité du secteur. Le coût des infrastructures, les mécanismes de subventionnement des milieux d'accueil, la participation financière des parents, le taux effectif de présence, la revalorisation du métier... Autant de chantiers indispensables qui devront être menés de front si l'on désire inverser structurellement la dynamique en cours.

Sur le terrain, une cellule d'accompagnement transversale a été créée au sein de l'ONE en collaboration avec Wallonie Entreprendre et l'Unipso pour épauler plus directement les milieux d'accueil en difficulté.

Redonner (en)vie au métier

Sans professionnels reconnus, formés et soutenus, il n'y a pas d'accueil de qualité. Un chantier de revalorisation des métiers de l'accueil a été lancé en 2025 pour repenser l'attractivité des formations et les conditions de maintien

dans le métier. Des journées de recrutement ont aussi rapproché candidats et employeurs. Environ cent cinquante candidats se sont présentés lors d'une journée organisée avec Actiris, entièrement dédiée aux métiers de la Petite enfance, et une autre, dans le Brabant wallon, a réuni une cinquantaine de candidats face à une demi-douzaine d'employeurs du secteur.

Ne plus attendre

24 millions d'euros depuis le début de la législature pour sauver des places menacées, un renfort de 10.000 euros par place pour solidifier le Plan Cigogne-Équilibre, une étude pour présenter un diagnostic complet et objectif du secteur, l'accompagnement de l'ensemble des milieux d'accueil en difficulté et un nouvel appel à projets innovants pour créer de nouvelles places : aucun outil ne suffit à lui seul pour réparer un secteur tout entier.

Voilà pourquoi plusieurs chantiers avancent de front. Cette approche demande de la patience. On ne redresse pas un secteur fragilisé en quelques mois, ni même en une législature entière. Le travail reste donc largement devant nous.

Mais chaque place sauvée, chaque place créée, chaque professionnel qui choisit de rester constitue une brique supplémentaire d'un secteur que l'on reconstruit aux côtés de celles et ceux qui le font vivre au quotidien. C'est ainsi que se prépare, durablement, un avenir plus solide pour nos enfants et pour celles et ceux qui les accueillent.



INTERVIEW



TOUT EST PARTI D'UN ÉCHEC

Ismaël Nuino : Il n'a que 25 ans, mais déjà le parcours d'un élu qui ne fait rien à moitié. Devenu le plus jeune député fédéral de Belgique à 23 ans, Ismaël Nuino s'est imposé sur des dossiers aussi exigeants que le narcotrafic ou la justice financière. Rencontre avec notre député, qui a fait de la rigueur sa marque de fabrique.

Tu es devenu député fédéral à 23 ans. Peux-tu nous raconter brièvement comment tu en es arrivé là ?

Tout est parti d'un échec personnel. Je rêvais de devenir médecin, mais l'année où j'ai passé l'examen d'entrée, il n'y avait qu'une seule session et j'ai été recalé à cause d'une matière non scientifique, évaluée par QCM à points négatifs. Sur le moment, c'était dur à encaisser. Mais cet échec m'a fait comprendre une chose : la politique a un impact direct sur la vie des gens, bien au-delà des discours.

À partir de là, je me suis mis à m'intéresser de près à son fonctionnement, à comprendre comment les décisions se prennent et qui les prend. Ensuite sont venues les élections communales de 2018. Je n'avais que 17 ans, trop jeune pour être candidat, mais j'ai fait campagne aux côtés de personnes particulièrement bienveillantes.

Je me suis ensuite engagé chez les jeunes du Mouvement, jusqu'à en devenir président, tout en travaillant au centre d'études du parti, où j'ai participé à l'écriture du programme électoral.

Cet engagement de terrain et ce travail de fond m'ont énormément appris, tant sur le fonctionnement du Mouvement que sur mes propres convictions. Le Mouvement m'a ensuite fait confiance en me plaçant en position de premier suppléant, une place qui m'a permis de devenir député quand Elisabeth Degryse a été désignée ministre-présidente. Je mesure vraiment la chance et la confiance qui m'ont été accordées, et je fais tout pour m'en montrer digne.

Tu as dit un jour devoir « travailler dix fois plus pour être crédible » à ton âge. Deux ans plus tard, est-ce toujours aussi vrai ?

Oui, ça reste vrai. Quand on est jeune, il y a toujours un risque que les personnes en face de nous, que ce soient d'autres députés ou des acteurs du monde judiciaire dans mon cas, se montrent perplexes avant même d'avoir entendu nos arguments.

Je ne bénéficie d'aucune présomption de compétence liée à une carrière antérieure, alors je dois prouver, tous les jours, que j'ai travaillé mes dossiers et que je sais de quoi je parle.

Je trouve cela normal et je crois que ça sert une cause plus large : chaque fois qu'un jeune élu démontre sa maîtrise d'un sujet, cela crédibilise un peu plus la présence des jeunes en politique et ouvre la porte à d'autres après moi.

C'est une exigence, mais une exigence saine, je crois.

Tu as coécrit le volet numérique du programme de notre Mouvement, c'est visiblement un sujet qui te tient à cœur. Quel regard portes-tu sur la manière dont la Belgique gère sa transition numérique aujourd'hui ?

Coécrire ce volet, c'était l'occasion de réfléchir sur le long terme, à tous les niveaux de pouvoir, à un enjeu qu'on a trop longtemps traité par petits bouts, sans vision d'ensemble.

Je pense qu'on le gère aujourd'hui mieux, avec une vision fédérale plus affirmée. Avec Vanessa Matz, on s'attaque à des enjeux essentiels : l'anonymat en ligne, la protection des jeunes, mais aussi le respect de la loi par les grands acteurs commerciaux, qui ne peuvent pas continuer à s'en affranchir en ligne alors qu'ils la respectent hors ligne.

Il reste énormément de travail, parce que c'est un sujet qui met du temps à être pleinement compris politiquement et qui évolue plus vite que nos textes de loi.

Mais je suis convaincu qu'on avance dans la bonne direction, avec une vraie boussole : le numérique doit rester au service de l'humain, jamais l'inverse.

Tu veux « moderniser » la police et la justice pour lutter contre le narcotrafic. Concrètement, ça passe par quoi ? Plus d'effectifs, plus de moyens technologiques, une réforme des procédures ?

Le trafic de drogue génère chaque année plusieurs milliards d'euros en Belgique et la cocaïne,

qui transite par le port d'Anvers, représenterait à elle seule plusieurs dizaines de milliards d'euros.

Face à des sommes pareilles, ajouter des policiers dans les rues ne suffit pas : les réseaux remplacent leurs petites mains en un claquement de doigts.

Il faut agir de façon plus cohérente, en asséchant financièrement les trafiquants, là où ça leur fait vraiment mal. C'est le sens du plan narcotrafic que j'ai présenté en septembre dernier.

Une fois les têtes de réseau arrêtées, il faut aussi les mettre réellement hors d'état de nuire, ce qui signifie leur couper l'accès aux GSM en prison, parce qu'aujourd'hui certains continuent à gérer leur trafic ou leurs règlements de comptes depuis leur cellule, comme si les murs ne changeaient rien.

Et il ne faut jamais oublier l'autre versant du problème : la drogue reste une question de santé publique. On doit accompagner ceux qui sont déjà dans l'addiction et responsabiliser, sans les stigmatiser, ceux qui ne le sont pas encore.

Pourquoi la création d'un parquet national financier était-elle si importante pour toi ?

On demande aujourd'hui à beaucoup de gens de fournir des efforts pour remettre de l'ordre dans les finances publiques. On ne peut pas exiger cela de tout le monde sans être intraitable avec ceux qui fraudent et refusent de participer à la solidarité nationale.

C'est une question de justice sociale autant que de justice tout court. C'est pour cela que le gouvernement a décidé de créer un parquet financier et qu'il m'a confié la mission de préparer et de porter une proposition de loi qui est en discussion au Parlement.

Le texte est ambitieux : il renforce toute la chaîne pénale, avec un nouveau parquet financier, des juges d'instruction et des juges dédiés, ainsi que des enquêteurs supplémentaires.

C'est un beau premier pas et un vrai réinvestissement dans la justice, celle qui doit encore reconquérir la confiance des citoyens.

D'ici la fin de la législature, quel est le dossier sur lequel tu souhaiterais absolument avoir avancé ?

J'espère vraiment qu'on aboutira sur l'anonymat en ligne. Je soutiens à fond Vanessa Matz sur ce dossier et j'ai déposé une résolution en ce sens.

Je compte bien faire voter le texte sur le parquet financier bien avant la fin de la législature : ce sera une vraie avancée pour la justice financière et la lutte contre la corruption en Belgique. Deux combats qui, je crois, parlent à tous les citoyens, au-delà des étiquettes politiques.

Tu es un « digital native » en politique. Ça t'arrive de te déconnecter complètement, ou est-ce devenu impossible ?

C'est vraiment difficile de déconnecter complètement, surtout que les réseaux sociaux sont devenus un véritable canal de discussion avec ceux qui me suivent. Il faut être au taquet.



J'essaie parfois, tard le soir ou tôt le matin, de me laisser un peu de temps avant de répondre à un message, mais ce n'est sincèrement pas évident.

Ça fait partie du métier, avec ses contraintes et ses avantages : ces mêmes réseaux me permettent aussi d'être au plus près de ceux qui me suivent, sans filtre.

S'il y avait une chose que tu voudrais que les gens sachent sur toi, en dehors de la politique, ce serait quoi ?

Que je suis ceinture noire de karaté (rires) !

Plus sérieusement, j'ai fait du karaté pendant très longtemps, je suis deuxième dan, et c'est bien plus qu'un sport : c'est un art martial qui apprend la discipline, le respect et la maîtrise de soi.

Ce sont des qualités précieuses dans tous les domaines, y compris en politique, et que je ne peux que recommander à tous ceux que cela intéresse.

Et sinon, je dois avouer que j'aime aussi les jeux vidéo. Je n'ai plus beaucoup de temps pour y jouer, mais quand l'occasion se présente, ça fait toujours du bien.

J'attends donc avec grande impatience la sortie de GTA VI.



UN PARQUET FINANCIER POUR TRAQUER LA FRAUDE FISCALE



Chaque année, entre 10 et 30 milliards d'euros échappent aux finances publiques à cause de la fraude fiscale. Un montant que notre Mouvement a décidé de ne plus laisser filer. De cette détermination est née, au sein du gouvernement fédéral, une nouvelle section judiciaire chargée de traquer cet argent là où il se cache : un parquet national financier. On vous explique cette avancée.

Une fraude qui pèse sur le quotidien de tous

Dix milliards d'euros. Peut-être vingt. Peut-être trente. Chaque année, selon les estimations, c'est la fourchette de ce qui échappe au Trésor belge à cause de la fraude fiscale. Un véritable trou noir budgétaire, dont on débat depuis des décennies sans jamais véritablement s'y attaquer. Cette fois, le gouvernement fédéral change de méthode en créant un parquet financier dont il confie la rédaction et la préparation du texte à

notre député fédéral et président de la Commission Justice, Ismaël Nuino.

Ces chiffres vertigineux peuvent sembler abstraits, mais la réalité qu'ils recouvrent est, quant à elle, bien tangible. En effet, cet argent qui n'atteint jamais les caisses publiques est celui qui manque à nos hôpitaux, nos écoles, nos pensions. Pendant que la grande majorité des citoyens et des entreprises s'acquittent de ce qu'ils doivent, une minorité s'organise, parfois avec des moyens considérables, pour s'exempter de la solidarité nationale.

« On demande aujourd'hui à beaucoup de gens de faire des efforts pour remettre de l'ordre dans les finances publiques. On ne peut pas exiger cela de tout le monde sans être intraitable avec ceux qui fraudent et refusent de participer à la solidarité nationale. C'est une question de justice sociale autant que de justice tout court. » Ismaël Nuino, président de la commission Justice de la Chambre

“
Chaque année, entre 10 et 30 milliards d'euros échappent au Trésor belge à cause de la fraude fiscale.

Une partie de cette manne alimente aussi la grande criminalité organisée, pour qui la fraude fiscale et le blanchiment sont un mode de financement à part entière. Frapper ces profits, c'est donc couper les vivres à ces réseaux. Néanmoins, l'essentiel du manque à gagner ne provient pas de réseaux criminels : il tient à des montages, parfois légaux en apparence, qui permettent à une minorité d'échapper durablement à l'impôt.

Une méthode à contre-courant des habitudes

Il est peu commun qu'un texte de loi voie son ordre naturel inversé. D'ordinaire, c'est le cabinet du ministre compétent qui pose les fondements, avant que le Parlement ne soit appelé à l'examiner et à le voter. Ici, c'est l'inverse qui prévaut : la rédaction, ainsi que la préparation de proposition de loi, ont été confiées à notre parlementaire, Ismaël Nuino, au terme de plusieurs mois de concertation avec la magistrature. Un choix qui traduit un rééquilibrage entre le parlement

et le gouvernement, et qui atteste, par les faits, qu'un autre fonctionnement est possible entre partenaires de majorité.

« Lorsque l'idée d'un parquet financier est arrivée sur la table du gouvernement, j'ai indiqué à la ministre de la Justice que j'étais prêt à m'investir sur ce dossier, auquel je crois profondément. C'est elle qui m'a confié la responsabilité de le porter. Cela montre qu'il est aussi possible de travailler autrement. »

Donner aux magistrats les moyens de lutter

En prenant la forme d'une section autonome au sein du parquet fédéral, le texte change la donne pour les magistrats qui y travailleront. Aujourd'hui, faute de temps et de moyens, ils sont parfois contraints par des choix d'opportunité dans la gestion des dossiers, au détriment de certains, y compris les dossiers économiques et financiers les plus lourds. Demain, cette équipe pourra se consacrer exclusivement à la lutte contre la fraude fiscale, la grande criminalité économique et la corruption, sans avoir à arbitrer entre les priorités du moment. Une autonomie qui repose sur la confiance, celle que l'on accorde à l'indépendance des magistrats, à leur capacité de travail et à leur rigueur.



Dix magistrats, dix juristes, dix agents du fisc

Concrètement, la nouvelle section sera composée de dix magistrats fédéraux, dont au moins quatre spécialisés en matière fiscale, épaulés par dix juristes à profil financier et dix agents du fisc. Cette équipe, dirigée par un procureur fédéral adjoint financier, sera consacrée exclusivement aux dossiers de criminalité économique, financière et fiscale grave, de fraude sociale organisée et de corruption. Ce texte prévoit également le renforcement du reste de la chaîne : l'engagement de 50 enquêteurs a été annoncé, la fonction de juge d'instruction spécialisé en matière financière est créée et des renforts dans les tribunaux de Bruxelles et d'Anvers sont prévus.

Un modèle inspiré de la France

L'objectif est de récupérer 175 millions d'euros par an une fois le dispositif à pleine capacité, en 2029, avec une montée en puissance progressive dès 2027. La réforme belge s'inspire directement de la France, qui a mis en place son parquet national financier il y a une dizaine d'années. Avec une vingtaine de magistrats seulement, celui-ci a permis de récupérer plusieurs milliards

d'euros au bénéfice du Trésor public. Face à un tel potentiel, l'objectif de 175 millions d'euros paraît modeste. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'une clause de rendez-vous est prévue dans la loi : dans trois ans, la mesure sera évaluée et ses moyens pourront, le cas échéant, être revus à la hausse.

Pas la chasse aux petits indépendants

« On ne peut pas tolérer que des personnes mettent en place des mécanismes complexes afin de frauder et de ne pas participer à notre modèle social. Mais soyons clairs : il ne s'agit pas de faire la chasse aux petits indépendants qui commettent une erreur de bonne foi. C'est la grande criminalité organisée que nous visons, celle qui construit des montages complexes pour échapper à ses obligations. »

“

Un premier pas

Ce texte ne fera pas disparaître, à lui seul, le problème des milliards qui échappent chaque année au Trésor belge. Mais il marque un véritable changement de cap. En consacrant des moyens spécifiques, en fixant un objectif clair et en prévoyant une évaluation dans trois ans, il inscrit la lutte contre la fraude fiscale dans une logique de résultats plutôt que d'intentions. Une manière de rappeler que la justice fiscale n'est pas un slogan pour notre Mouvement, mais un engagement qui se mesure désormais à l'aune d'actions et d'échéances précises. C'est à cette condition que la confiance des citoyens dans notre système fiscal peut durablement se renforcer.

BREAKING NEWS

CINQ JOURS DE CONGÉS SUPPLÉMENTAIRES ACCORDÉS POUR LA NAISSANCE D'UN ENFANT

5 jours qui peuvent être pris de manière flexible dans l'année qui suit la naissance. Un droit qui s'applique aux **salariés, indépendants et fonctionnaires**.

Les Engagés

DÉCOUVERTE

MOUSCRON

“

À deux pas de la France et de la Flandre, Mouscron cultive un caractère bien à elle. Entre patrimoine, nature, convivialité et lieux emblématiques, la bourgmestre Engagée Ann Cloet nous emmène à la découverte d'une ville où les frontières rapprochent autant qu'elles ouvrent de nouvelles perspectives.



Galerie
photo



MOUSCRON, À LA CROISÉE DES CHEMINS

avec Ann Cloet

Commune : **Mouscron**

Province : **Hainaut**

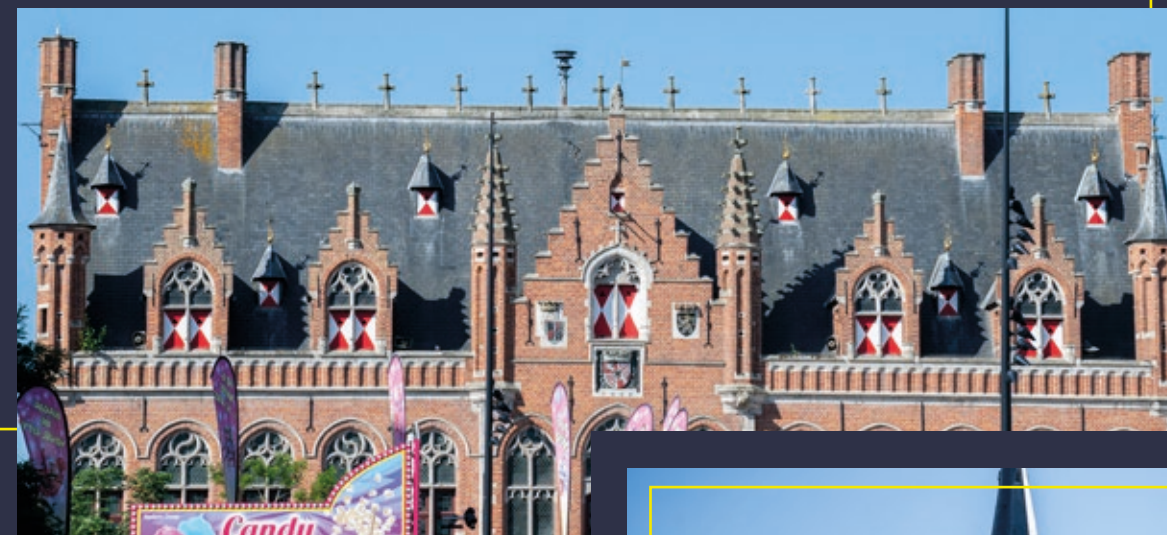
Habitants : **60.304**

Gentilé : **Mouscronnois & Mouscronnoise**

Superficie : **40,62 km²**



À Mouscron, les frontières ne sont pas des limites, mais des passerelles. Entre Wallonie, Flandre et France, la ville s'est construite au fil des échanges. Le temps d'une matinée, nous découvrons ses lieux emblématiques aux côtés de sa bourgmestre, Ann Cloet. Une balade qui révèle une commune attachée à son histoire, où patrimoine, nature et qualité de vie se conjuguent au quotidien.



Un toit, trois horizons

Notre découverte débute sur la terrasse du cinquième étage du centre administratif de la ville. À gauche, la France. À droite, la Flandre. Les frontières semblent presque à portée de main.

« Les frontières existent sur la carte, mais dans la vie quotidienne, elles s'effacent très vite. On vit avec la France d'un côté, la Flandre de l'autre, et cette diversité fait partie de notre identité », sourit Ann Cloet.

Née à Mouscron de parents flamands, la bourgmestre a grandi dans un environnement bilingue. Cette proximité se retrouve aujourd'hui dans les écoles proposant l'immersion en néerlandais et dans les nombreuses familles françaises qui choisissent de s'installer à Mouscron.

Avec près de 60.000 habitants répartis entre Mouscron, Herseaux, Luigne et Dottignies, la commune figure parmi les villes les plus importantes de Wallonie picarde.

Une place chargée de symboles

Quelques minutes plus tard, nous rejoignons le cœur de la ville. Sous le soleil, les terrasses s'animent progressivement. Difficile d'imaginer qu'il y a quelques années encore, cet espace était largement occupé par les voitures.



Le vaste réaménagement lancé en 2017 a transformé le centre-ville : réduction du stationnement, circulation repensée, élargissement des espaces piétons et création d'une vaste esplanade en pierre bleue du Hainaut. L'objectif était simple : rendre la place aux habitants.

Aujourd'hui, marchés, concerts et animations rythment à nouveau la Grand-Place.

Le patrimoine dialogue désormais avec l'art contemporain grâce aux sculptures d'Oswaldo Parise, sculpteur et ouvrier communal. Parmi elles figurent les statues de l'ancien bourgmestre Alfred Gadenne et du Hurlu, symbole de Mouscron, mais aussi la famille d'ours du



centre-ville, la célèbre Main de Dottignies, la statue de Toubac à Herseaux (le fraudeur de tabac) ou encore du cycliste Omer Huyse à Luignne.

Face à la place, l'Hôtel de Ville, inauguré en 1890 et imaginé par l'architecte René Buyck dans un style néogothique flamand, a retrouvé tout son éclat après une restauration achevée en 2023.

En face, l'église Saint-Barthélemy raconte près de neuf siècles d'histoire et abrite un remarquable orgue de 1766, récemment restauré et reconnu comme patrimoine exceptionnel de Wallonie.

Une histoire de famille

À quelques pas de la Grand-Place, La Cloche est une véritable institution mouscronnoise.

Installée sur le site d'une ancienne brasserie fondée en 1771, elle est reprise en 1958 par Gustave et Suzanne Claerhout, qui en font un café-friterie devenu une adresse incontournable, toujours transmise de génération en génération.

Plus qu'une brasserie, La Cloche est un lieu de mémoire. C'est notamment à l'une de ses tables qu'ont été rédigées les paroles de l'hymne officiel de Mouscron.

Au cœur du Château des Comtes

Le bruit de la ville s'efface peu à peu. Derrière une rangée d'arbres apparaissent les douves du Château des Comtes, où promeneurs et canards profitent d'un cadre paisible.

D'origine médiévale, le château s'est transformé au fil des siècles. Après avoir franchi son imposant pont, la cour intérieure dévoile ses élégants bâtiments blancs.

Martine nous ouvre les portes de son univers

Dans les anciennes dépendances du château se niche le Centre Marcel Marlier, Dessine-moi Martine.

Albums, illustrations originales, croquis, dispositifs numériques et jeux interactifs permettent de redécouvrir l'univers de Martine tout en mettant en lumière le talent du dessinateur mouscronnois Marcel Marlier, son amour de la nature et son sens du détail.

Tout au long de l'année, ateliers, stages et animations prolongent cette découverte auprès des familles.



Quand la nature reprend ses droits

Après le patrimoine historique, place au calme. Les chants des oiseaux accompagnent notre promenade dans l'Argilière, ancienne carrière d'argile progressivement transformée en réserve naturelle.

Devant un panneau consacré aux espèces observées sur le site, Ann Cloet s'arrête : « On se rend compte que des espèces qu'on ne voyait plus ici reviennent progressivement. C'est exactement ce que nous recherchions. Nous voulons préserver cet endroit comme une véritable zone nature, où l'on vient se promener, observer la biodiversité et laisser la nature reprendre sa place. »

Les résultats sont déjà visibles : oiseaux d'eau, papillons, insectes et même un chevreuil ont été observés. Le conservateur, présent presque

chaque jour, partage régulièrement ses découvertes avec les habitants.

Pensé sur plusieurs décennies, le projet s'agrandira au rythme de la fin de l'exploitation de la carrière. Des balades guidées et des sorties scolaires permettent déjà de découvrir cette réserve en pleine évolution.

“



À Mouscron, on ne choisit pas entre passé et avenir, ville et nature, Belgique et ailleurs. On mélange les influences, les histoires et les rencontres pour donner naissance à une commune singulière, chaleureuse et pleine de surprises.



BEL GO BIO : 4 AGRICULTEURS QUI REDONNENT DE LA VALEUR AUX LÉGUMES LOCAUX

Marie découvre la coopérative agricole Bel go Bio



Cette fois-ci, notre vice-présidente à l'Action citoyenne est partie à la découverte des légumes oubliés de nos terres fertiles ! Direction Bel go Bio, où elle a été accueillie par Caroline Devillers, administratrice déléguée, qui lui a fait visiter les installations et présenté le projet.

Au fil de la visite, Marie a été particulièrement impressionnée par l'ampleur du travail réalisé dans les entrepôts. Entre les zones de stockage, de lavage, de conditionnement et de préparation des commandes, elle a pu mesurer tout le savoir-faire nécessaire pour acheminer ces légumes jusqu'aux consommateurs. Derrière chaque étape, on ressent surtout la passion et l'engagement de

femmes et d'hommes qui croient profondément en leur métier et en une agriculture durable et de proximité.

Fondée en 2017, Bel go Bio a été lancée par une équipe de jeunes agriculteurs bio désireux de valoriser davantage leur production et de reprendre le contrôle de leurs ventes. Quatre agriculteurs, tous ingénieurs agronomes aux parcours variés, ont rassemblé leurs savoir-faire et uni leurs efforts en vue de créer une filière locale capable de stocker, laver et vendre les légumes bio provenant de leurs exploitations familiales. Un cinquième producteur les a rapidement rejoints afin d'élargir encore la gamme proposée.

Aujourd'hui, Bel go Bio vend, en circuits courts, différents légumes bio cultivés en Belgique à destination des magasins spécialisés, des commerces de proximité, des grossistes et d'autres acteurs du marché belge. Cette approche aide les producteurs à valoriser leur travail tout en fournissant aux consommateurs des produits locaux de qualité.

L'innovation fait également partie de l'ADN de l'entreprise. Chaque année, de nouveaux légumes viennent compléter l'offre. Spécialiste de la patate douce bio belge, Bel go Bio propose également des légumes parfois méconnus ou oubliés, tels que le persil tubéreux, le chou doux ou encore l'ail belge.



Version vidéo



Au-delà de l'aspect économique, cette initiative illustre parfaitement la capacité de nos agriculteurs à répondre aux attentes de la société : consommation locale, circuits courts, diversification des cultures et valorisation du savoir-faire wallon. Bel go Bio démontre qu'il est possible d'allier innovation, durabilité et ancrage local, tout en créant de nouvelles opportunités pour nos agriculteurs et en contribuant à la préservation de notre santé et de notre environnement.



+ d'infos



Vous souhaitez goûter leurs légumes ? La liste des points de vente est disponible sur leur site internet. Même si les ventes directes à l'entrepôt sont terminées pour cette saison, un distributeur automatique accessible 24h/24 et 7j/7 est installé à l'entrée de Bel go Bio, permettant à chacun de se procurer facilement leurs récoltes tout au long de l'année.

LA POLITIQUE POUR LES NULS



Par
**Par Sophie
Van der Dussen**

ANNUALISATION DU TEMPS DE TRAVAIL, ON FAIT LE POINT.

Vous avez peut-être entendu parler de la réforme sur « l'annualisation du temps de travail ». Entre les titres alarmistes, les débats politiques et le jargon juridique, difficile de comprendre de quoi il s'agit réellement.

De quoi parle-t-on ?

Aujourd'hui, le temps de travail est principalement calculé semaine par semaine.

Demain, si la réforme est adoptée définitivement, il sera possible, sur une base volontaire, de calculer ce temps de travail sur une année.

Concrètement, une personne pourrait travailler davantage pendant les périodes chargées et récupérer ces heures lorsque l'activité est plus calme. Au final, le nombre total d'heures resterait identique.

L'idée n'est donc pas de travailler plus, mais de répartir autrement son temps de travail.

Pourquoi vouloir changer le système ?

De nombreux secteurs, comme l'HoReCa, le tourisme, l'événementiel, l'agriculture ou certaines PME, alternent périodes de forte activité et périodes plus calmes. Pouvoir adapter les horaires permettrait d'éviter de recourir systématiquement

aux heures supplémentaires, au chômage temporaire ou à des embauches de très courte durée.

Cette réforme rejoint la vision que nous défendions déjà dans notre Manifeste : permettre, sur une base volontaire, un « horaire accordéon » afin de mieux concilier vie professionnelle et vie privée. Prenons l'exemple d'un parent séparé. Lorsqu'il n'a pas ses enfants, il pourrait choisir de travailler davantage afin que, les semaines où il les accueille, il puisse travailler moins et profiter davantage de sa vie de famille. D'autres souhaitent également adapter leur rythme de travail à une reprise d'études, à une activité complémentaire, à un projet personnel ou simplement à leur mode de vie.

Concrètement, qu'est-ce qui changerait ?

Aujourd'hui, un travailleur à temps plein preste généralement 38 heures par semaine. Demain, il pourrait, s'il le souhaite et si son employeur est d'accord, travailler jusqu'à 12 heures par jour et 48 heures par semaine durant certaines périodes, avant de récupérer ces heures. La moyenne annuelle resterait identique.

Son salaire mensuel, lui, resterait stable, même si le nombre d'heures prestées varie d'un mois à l'autre.

Par ailleurs, le Gouvernement s'est engagé à garantir qu'aucun salarié ne perde de pouvoir d'achat si cette nouvelle organisation réduit le recours aux majorations liées aux heures supplémentaires. Les modalités seront fixées avant l'adoption définitive.

Enfin, notons que certaines dispositions concernant les travailleurs à temps partiel sont encore en discussion.

Est-ce que mon employeur pourra m'y obliger ?

Non ! Et c'est probablement le point le plus important.

Le système repose sur un accord écrit entre le travailleur et son employeur. Celui-ci ne peut pas être imposé. La loi prévoit également qu'un travailleur qui refuse ce système ne pourra pas être sanctionné ni traité différemment pour cette raison.

Plusieurs garde-fous sont également prévus, notamment en matière de concertation sociale, de santé au travail et d'égalité entre les femmes et les hommes. Il ne s'agit donc pas d'un « chèque en blanc » laissé aux employeurs, mais d'un cadre précis, assorti de plusieurs balises.

Pourquoi Les Engagés soutiennent-ils cette réforme ?

Parce que nous pensons qu'il est possible de mieux concilier protection des travailleurs et réalité du terrain.

Toutes les entreprises ne fonctionnent pas au même rythme. Un glacier ne travaille pas autant en janvier qu'en juillet. Un hôtel est plus fréquenté pendant les vacances. Une entreprise industrielle peut connaître un pic de commandes pendant quelques semaines.

À l'inverse, tous les travailleurs n'ont pas les mêmes besoins. Certains souhaitent disposer de davantage de temps avec leurs enfants à certains moments de l'année, d'autres préfèrent concentrer leurs prestations lorsqu'ils sont davantage disponibles.

Pour Les Engagés, cette réforme offre une liberté supplémentaire à ceux qui souhaitent en bénéficier, sans modifier la durée annuelle du travail ni remettre en cause les protections fondamentales des travailleurs.

“

Une précision importante : la réforme n'est pas encore adoptée définitivement.

Le texte a été approuvé en première lecture par le Conseil des ministres. Il sera encore soumis aux partenaires sociaux, au Conseil d'État et reviendra ensuite devant le Gouvernement avant d'être déposé au Parlement. Plusieurs modalités doivent encore être précisées, notamment le mécanisme garantissant l'absence de perte de pouvoir d'achat. Bref, le débat continue !

VIOLENCES SEXUELLES FAITES AUX MINEURS :

Un colloque au Sénat pour dresser un premier bilan de la réforme du droit pénal sexuel

Par **Lyseline Louvigny**, Présidente des Femmes Engagées



Le 12 juin 2026, la sénatrice Marie-Claire Mvumbi, juriste spécialisée en droits humains et engagée depuis plus de trente ans dans le secteur associatif et humanitaire, a organisé au Parlement fédéral un colloque consacré aux violences sexuelles faites aux mineurs. Cette rencontre intervenait quatre ans après l'entrée en vigueur, le 1er juin 2022, de la réforme du droit pénal sexuel qui a placé le consentement au cœur de la législation et inscrit une définition spécifique de l'inceste dans le Code pénal. L'objectif était d'évaluer les effets concrets de cette réforme sur la protection des enfants et de mesurer l'écart qui subsiste entre les avancées législatives et leur application concrète sur le terrain.

La protection des enfants exige des moyens à la hauteur des enjeux, des responsabilités assumées et une coopération renforcée entre toutes les institutions. « C'est à cette exigence, et non à la seule indignation, que je veux tenir, au Sénat comme aux côtés de celles et ceux qui agissent. »

Pour ce faire, 120 personnes ont répondu présent et 20 structures spécialisées se sont rassemblées au même endroit, issues de la santé, de la justice, de l'aide à la jeunesse, de la prévention et du monde associatif. Des personnes directe-

ment concernées ont également pris la parole. Cette diversité n'était pas décorative. La protection d'un enfant exige une réponse coordonnée, continue et centrée sur son intérêt, parce qu'aucune institution ne protège seule. Détecter, écouter, soigner, juger, réparer : chaque étape relève d'un acteur différent, et c'est dans les angles morts entre ces acteurs que des enfants échappent à toute protection.

Ce sujet, nos institutions peinent encore à le regarder en face. Pendant trop longtemps, ces violences sont restées enfermées dans le silence des familles, des écoles, parfois des institutions elles-mêmes. Or, le silence n'a jamais protégé un enfant. Il protège les auteurs, jamais les victimes. Réunir au Parlement fédéral, des parlementaires de la Chambre et du Sénat, des professionnels et des personnes concernées, c'est déjà refuser ce silence.

Les interventions ont confirmé plusieurs difficultés persistantes : une détection encore insuffisante des violences, un recueil de la parole de l'enfant parfois inadapté, des parcours de prise en charge fragmentés entre les services médicaux, psychosociaux, judiciaires et scolaires, ainsi que des équipes spécialisées confrontées à des moyens souvent trop limités, ce qui fragilise l'accompagnement.

Un constat a largement fait consensus : les professionnels de première ligne (enseignants, médecins, policiers, magistrats et travailleurs sociaux) doivent bénéficier d'une formation renforcée afin de mieux repérer les situations à risque, accueillir la parole de l'enfant sans l'influencer, assurer une protection immédiate et limiter la répétition des auditions.

Plusieurs priorités se dégagent : améliorer la collecte et le croisement des données, renforcer durablement les services spécialisés, mieux coordonner les compétences entre les différents niveaux de pouvoir, développer la prévention dès le plus jeune âge et garantir un accompagnement de long terme pour les victimes et leurs proches. Quatre ans après son entrée en vigueur, la réforme du droit pénal sexuel appelle ainsi une évaluation multidisciplinaire, nourrie tant par les décisions judiciaires que par l'expérience des professionnels de terrain.

Les témoignages des personnes concernées ont constitué l'un des temps forts de la journée.

Ils ont rappelé les conséquences profondes du silence institutionnel, mais aussi l'importance d'une écoute adaptée, d'une justice accessible et d'un accompagnement qui se poursuit bien au-delà du premier signalement.

Les actes du colloque seront soumis aux intervenantes et intervenants avant leur publication. Ils viendront alimenter les futurs travaux parlementaires sur cette question essentielle.

La cheffe de groupe des Engagés au Parlement fédéral, Aurore Tourneur, s'est engagée à mettre sur la table les propositions formulées lors du colloque. Pour les Femmes Engagées, la lutte contre les violences sexuelles faites aux enfants constitue une priorité. De nombreuses femmes s'investissent quotidiennement comme professionnelles, militantes, proches ou personnes concernées. Leur engagement est indispensable, mais il ne peut se substituer à une responsabilité collective.

Nous remercions chaleureusement Marie-Claire Mvumbi pour ce travail.



Inceste et déni de la parole Ensemble repensons nos réponses

ÉCOUTER • PROTÉGER • RÉPARER

Femmes Engagées
des provinces de Liège
et de Namur



DATE : le 26 septembre



LIEU : l'université de Namur



HEURE : de 9h à 17h30

Nous aurons l'honneur de visionner la bande annonce du film
« On vous croit » en présence de l'actrice principale Myriem Akheddiou.

POLITIQUE :

- Yvan Verougstraete : (Président des Engagés, Député Européen)
- Yves Coppieters : (Ministre de la Santé wallon)
- Vanessa Matz : (Ministre fédérale fonction publique)
- Sophie Fafchamps : (Députée régionale)
- Isabelle Hansez : (Députée fédérale)
- Aurore Tourneur : (Députée fédérale)
- Valérie Lescrenier : (Ministre de l'aide à la jeunesse)

INTERVENANTS SOCIÉTÉ CIVILE :

- Mme Caroline Elisabeth Briard, témoignage survivante
- Juge au tribunal de la jeunesse et de la famille (UFMJ)
- Annick Faniel (sociologue, centre d'expertise)
- Caroline Poiré (avocate, cabinet DEFENDERE)
- Valérie Devis (Administratrice générale du SAJ)
- Lisa Macmanus (Psychologue spécialisée)
- ASBL Patouche (association de victimes d'incestes et de violences sexuelles dans l'enfance)
- Dre Elisabeth Duchêne (Pédopsychiatre)
- Dre Sandra Pannizzotto (Pédiatre CHU Liège)

Save
the date



Inscriptions

Organisé par les femmes de la province de Liège et de Namur

FRACTURE NUMÉRIQUE

Un défi démographique et politique



+ d'informations

<https://aines-lesengages.be/numerique.html>

La nouvelle législation impose deux obligations essentielles aux administrations fédérales :

- Proposer aux citoyens, en complément des canaux numériques, trois alternatives :
 - Un accueil physique ;
 - Un contact téléphonique ;
 - Un contact par voie postale.
- Organiser un accompagnement adapté afin de faciliter l'utilisation des sites internet et des applications.

Grâce à l'action de notre ministre fédérale en charge du Numérique, Vanessa Matz, une étape importante est franchie !

Pour tous, mais plus encore pour les aînés, la digitalisation peut représenter un véritable progrès.

Mais, comme tout progrès, elle peut aussi devenir une source de discrimination entre les citoyens. Plusieurs études indiquent qu'aux moins **quatre Belges sur dix rencontrent des difficultés liées à la généralisation du numérique**. Parmi eux, un grand nombre de *seniors*.

Depuis plusieurs années, les Aînés Engagés se sont fortement investis dans le combat pour une digitalisation attentive à l'humain, notamment en défendant **le maintien d'alternatives non numériques**.

Dans cette démarche, les Aînés Engagés ont pu compter sur le soutien de Vanessa Matz qui a déposé à la Chambre un projet de loi garantissant un accès non numérique à l'administration. Ce projet est devenu loi après son adoption par les députés le 16 juillet 2026.

Ces obligations s'appliqueront non seulement aux administrations, mais aussi aux entreprises publiques fédérales telles que Proximus et la SNCB.

Un mécanisme de contrôle du respect de la loi est également prévu : le SPF BOSA sera chargé de vérifier que ces alternatives non numériques sont effectivement proposées.

Cette étape étant désormais franchie au niveau fédéral, les Aînés Engagés centreront à présent leurs actions sur **les initiatives à développer au niveau local** afin de réduire la fracture numérique.

La fracture numérique n'est pas une fatalité : **le numérique doit être un outil d'autonomie et de lien social, et non une source d'exclusion**.

GÉNÉRATION ENGAGÉE, GÉNÉRATION EUROPÉENNE

Par Léna Dortu - Déléguée Relations Internationales, Génération Engagée



L'Union européenne est sans doute l'un des plus grands succès politiques du siècle dernier. En garantissant la paix sur un continent marqué par les conflits, elle a accompli ce qui paraissait autrefois impossible.

Mais pour ma génération, née au tournant des années 2000, cette paix n'est pas un miracle : c'est notre quotidien. Nous n'avons pas connu les guerres qui ont façonné nos frontières. Nous sommes nés et avons grandi dans une Europe où voyager, étudier ou travailler dans le pays voisin est une évidence. C'est précisément la preuve de la réussite de plusieurs décennies de construction européenne.

L'Europe ne peut toutefois plus être seulement un espace de paix. Elle doit aussi être un espace d'opportunités, d'innovation et de souveraineté, capable de répondre aux défis du 21^e siècle.

Pourtant, un projet politique ne peut pas vivre uniquement de ses succès passés. L'Europe ne peut pas se construire sur ses seuls souvenirs. Aujourd'hui, le monde a changé. La guerre est de

retour sur notre continent, l'intelligence artificielle nous pousse à repenser nos sociétés, tandis que les dépendances économiques et les tensions internationales se multiplient. L'Union européenne ne peut plus seulement préserver ce qu'elle a construit : elle doit aussi se donner les moyens d'agir.

Notre génération attend une Europe qui protège sans se refermer, qui investit dans l'innovation, qui défend ses intérêts comme ses valeurs dans un monde de plus en plus instable. Remplaçons la peur par la confiance, l'immobilisme par l'action, et construisons une Europe qui prend son destin en main plutôt que de le subir.

Le véritable défi européen n'est donc pas de remplacer le projet de paix, mais de le prolonger. Après avoir garanti la stabilité, l'Union doit offrir un nouvel horizon collectif : celui d'une Europe forte, innovante et résolument tournée vers l'avenir.

Cette Europe est le projet de notre génération. C'est aussi celui de Génération Engagée.

**Retour en images sur notre traditionnel
petit déjeuner à la Foire de Libramont.**

Retour en images sur notre traditionnel petit déjeuner à la Foire de Libramont.

Merci à toutes celles et ceux qui sont venus partager ce moment de convivialité, d'échanges et de rencontres à nos côtés. Votre présence témoigne de l'attachement que nous portons, ensemble, au monde agricole et à la vitalité de nos territoires ruraux.

Rester présents sur le terrain, à l'écoute des agriculteurs et de leurs réalités, est plus que jamais essentiel. Merci pour votre confiance et à l'année prochaine !

Galerie
photos :



**Version
vidéo**



À VOUS DE JOUER !

Les mots peuvent être cachés horizontalement, verticalement et en oblique.

P	P	E	H	M	O	N	I	B	V	P	A	E	L	I
U	U	L	A	C	C	U	E	I	L	A	C	S	T	E
E	A	D	A	U	I	T	N	R	O	R	R	A	I	C
R	N	E	M	C	R	T	I	A	C	E	E	O	M	E
I	I	S	U	E	E	N	O	M	R	N	C	H	T	K
C	C	A	S	L	N	S	H	E	N	T	H	P	O	R
U	V	C	I	S	E	F	A	L	N	S	E	R	I	P
L	H	S	N	D	M	E	A	E	Q	U	I	P	E	C
T	U	E	V	A	D	L	N	N	K	U	R	I	S	N
R	E	F	T	N	D	A	W	S	C	E	L	P	C	A
I	S	N	A	E	T	C	U	P	L	E	S	E	J	T
C	N	M	Q	U	L	F	A	M	I	L	L	E	E	P
E	E	V	A	N	M	I	O	E	S	T	M	L	I	E
D	N	R	U	O	I	V	Q	A	T	D	N	E	O	C
I	I	N	S	C	R	I	P	T	I	O	N	F	L	P

Accueil

Equipe

Places

Crèche

Famille

Puéricultrice

Demande

Inscription

Enfance

Parents

Moyen

2		9	7			5		
		4		9		1		
	8			3		4	7	
	2	6			1	3		5
	5						2	
4		3		5			9	1
		7			3		5	
3		2		1	5		8	7
5		8	4	2	7	9		

Expert

				3	1		5	
	6							
1		4	2					9
	2							6
6		7			5		9	
	8		7					
7		9	4					1
		8						
					2	4		

BRUXELLES



PLUS D'INFORMATIONS

GARE DU NORD
À PARTIR DE 14H

LUTTE CONTRE L'ÉVASION FISCALE



PEFC

10-32-2225

Promouvoir la gestion durable de la forêt

www.pefc.be